



Fiche formation

"Formation sécurité des personnels embarqué à la pêche"

Intitulé de la Formation : « **Sécu pêche** » - (Formation sécurité des personnels embarqués à la pêche) ou CFBS Fish

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Effectif total du groupe : **08 à 12 apprenants**

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Finalité (s)

Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines

Objectif (s)

Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de pouvoir réagir efficacement en cas d'accident, d'avarie, de sinistre, d'abandon de navire.

Le stagiaire sera capable, au sortir de la formation :

- D'appliquer consignes et mesures de survie en mer en cas d'abandon de navire, de réagir efficacement et rapidement en cas de chute d'un homme à la mer (U.V. TIS/Fish),
- De réduire au minimum le risque incendie à bord, de faire face à des situations d'urgence dues à un incendie, de lutter efficacement contre un incendie à bord (U.V. FBFI/Fish),
- De prévenir les risques, de porter les 1ers secours, de réaliser les premiers gestes élémentaires d'assistance aux personnes en détresse physique (U.V. PSC1),
- D'identifier les principaux risques et dangers liés aux activités des petits navires de pêche, de distinguer les différentes responsabilités de chacun des intervenants (U.V. PRAB/Fish).

Type de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) :

- Durée en heures de formation : **centre 16 heures** (TEST – QCM et évaluations comprises)
 - Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
 - Validation des acquis : Titre homologué par le Ministère des Transports
- Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Titre(s) visé(s)

Attestation de succès relative à la « Formation à la Sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres ».

Texte(s) de référence

Décision D.A.M. du 08 février 2016 portant approbation de la formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres

Site : <https://www.ucem-nantes.fr/>

Prérequis

- Les candidat(e)s doivent déjà titulaires d'un PSC1 (de – 5 ans) formation à la seule condition de présenter l'attestation originale correspondant.
- Aptitude médicale délivrée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Toute personne embarquée sur un navire, soumis au code STCW, qui dispose d'un certificat de formation de base à la sécurité et dont la revalidation est requise

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.
- Avoir suivi la formation et avoir atteint les normes de compétences minimales requises.
- Une évaluation continue est réalisée durant la formation. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider les acquis. La formation est attestée dès lors que le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10/20 dans chacune des U.V.

Programme modalité de formation et modalité d'évaluation de la formation

Programme de formation

UV	Contenu	Théorie	Pratique
UV – TIS/Fish Techniques Individuelles de Survie (8h)	<ul style="list-style-type: none"> • Survie en mer en cas d'abandon du navire • Réagir en cas de chute d'homme à la mer 	3h	5h
UV – FBLI/Fish Prévention de l'incendie et lutte contre l'incendie (4h)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire au minimum le risque incendie et savoir faire face à des situations d'urgences dues à un incendie. • Lutter contre les incendies et savoir éteindre un incendie ou départ de feu en utilisant les moyens d'extinction adéquats fonction de l'origine du feu et de son importance. 	2h	2h
UV – PRAB/Fish Prévention des risques à bord (4h)	<ul style="list-style-type: none"> • Risques et dangers des activités pêche spécifiques aux petits navires (principaux risques à bord, rôle de la prévention des accidents, responsabilités de chacun, le DUERP, les équipements individuels de protection et normes associées. • La prévention des abordages, les principes fondamentaux et ceux à observer lors du quart à la passerelle. • La prévention de la fatigue. • Le danger des conduites addictives. • La stabilité des navires de pêche (principes généraux, déplacement de poids ...carène liquide, conditions météo ...) • Les voies d'eau (détection, gestion des alarmes, moyens de lutte, locaux à risques, importance des essais...) 	4h	0h
		9h	7h
Total de la formation		16 h	

Validation de la formation

Evaluation et tests écrit et pratique viennent valider les acquis. L'apprenant doit obtenir une note supérieure à 10 dans chacun des modules.

Moyens pédagogiques et équipements

Formation dispensée en centre, en présentiel, dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des différentes U.V. : salle équipée de trousse de premiers secours, mannequins, défibrillateurs, tensiomètres, masques à oxygène ..., salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, bâtiment-feu pour les exercices de lutte contre l'incendie, milieu marin (pleine mer) ou piscine pour les exercices de techniques de survie.

Les équipements de protection feu, combinaisons d'immersion ou brassières sont fournis durant la formation.

Possibilité de stage INTRA, fonction de la disponibilité des équipements,

Dispositifs permettant d'apprécier les connaissances et les compétences

Pour l'évaluation

- Appréciations ; Grilles d'évaluation ; Bilans points forts / points faibles.
- Grilles de lecture / grilles d'évaluation (critères qualitatifs).

Pour la formation

- Liste d'émargement ; Compte-rendu ; Procès-verbaux ; Bilan de la formation ;
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation de réussite

Indicateur de performance

	2019	2020	2021	Jusqu'à mai 2022
Taux de réussite	100%	100%	100%	100% *

Équivalences

Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Réseaux partenaires pour une personne en situation handicap

Cf. livret d'accueil (disponible sur le site : www.efpma-martinique.com)

Coût, date de sessions

Nous consulter.

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (euse) d'emploi, autre...

Comprendre le déroulement de votre inscription

- ✚ Entretien préalable pour étude du projet de formation (entretien téléphonique, Visio, échange par courriel et / ou physique).
- ✚ Dossier d'inscription : téléchargement sur notre site internet www.efpma-martinique.com ou transmission par courriel
3 possibilités pour transmettre votre dossier : par courriel, voie postale, boîte aux lettres devant l'établissement (cf. dossier de candidature)
- ✚ Délais de dépôt du dossier : 6 semaines avant le début de la formation (*date limite désignée*)
- ✚ Accusé de réception du dossier par courriel
- ✚ Convocation de la commission de sélection 4 semaines avant le début de la formation
- ✚ Convocation des candidats retenus.
Les candidats non retenus pour diverses raisons seront informés par voie postale ou par courriel